

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

11<sup>e</sup> séance, 17<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 2 juin 2015, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

**Membres du comité exécutif présents :**

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires  
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif  
Monsieur Michel Bédard, commissaire  
Madame Lynda Bilodeau, commissaire  
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent  
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

**Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles  
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

**1.0 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Recueillement**

**1.2 Ouverture de la séance extraordinaire par le président**

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance extraordinaire du comité exécutif en date du 2 juin 2015 ouverte à 17 h 32.

**1.3 Vérification de la légalité de la séance**

**1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**1.3.2 Quorum**

Le directeur général adjoint, monsieur Benoit Langlois, vérifie s'il y a quorum.

**1.4 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**D'AJOUTER** le point 2.7 – Centre national de conduite d'engins de chantier – Remplacement du réservoir souterrain d'huile usée – Adjudication de contrat;

CE-14-15-102

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour **modifié** suivant :

**1.0 Préliminaires**

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 12 mai 2015
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

**2.0 Décisions**

- 2.1 Produits de marque Apple – Achat de gré à gré 2015-2016
- 2.2 Divers établissements – Services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire 2015-2016 plus deux années d'option – Adjudication de contrat
- 2.3 École de l'Étoile – Services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire 2015-2016 – Adjudication de contrat
- 2.4 Services de messagerie et de transport de matériaux et fournitures 2015-2016 – Renouvellement de contrat – Première année d'option
- 2.5 Services d'agents de sécurité et de gardiens 2015-2016 – Renouvellement de contrat – Deuxième année d'option
- 2.6 Centre de formation en montage de lignes – Achat d'une pelleuse chargeuse usagée – Adjudication de contrat
- 2.7 Centre national de conduite d'engins de chantier – Remplacement du réservoir souterrain d'huile usée – Adjudication de contrat

**3.0 Information**

- 3.1 Liste des chèques émis

**4.0 Questions diverses**

- 4.1 Questions et messages des commissaires

**5.0 Levée de la séance**

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 12 mai 2015**

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 12 mai 2015 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 29 mai 2015;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**DE** dispenser le directeur général adjoint, monsieur Benoit Langlois, de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 12 mai 2015 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**1.6 Correspondance**

Aucune correspondance

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**1.7 Interventions du public**

Aucune intervention

**2.0 DÉCISIONS**

**2.1 Produits de marque Apple – Achat de gré à gré 2015-2016**

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs ne participe actuellement à aucun appel d'offres d'achats regroupés permettant l'acquisition de produits de marque Apple;

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs veut acquérir des produits de marque Apple;

**ATTENDU** la limite de 100 000 \$ autorisée par la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs est en attente d'une proposition du Comité de négociations d'achats regroupés de Chaudière-Appalaches pour faire l'acquisition au moyen d'un achat regroupé de tablettes de marque Apple;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jérôme Demers et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs achète de gré à gré des produits de marque Apple pour un montant maximum de 100 000 \$ auprès de Apple Canada;

**QUE** le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumond, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**2.2 Divers établissements – Services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire 2015-2016 plus deux années d'option – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #150414-49 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requerrait des soumissions en services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire de divers établissements pour l'année 2015-2016 plus deux années d'option;

**ATTENDU** les résultats dudit appel d'offres suite à l'ouverture des soumissions effectuée le 8 mai 2015;

**ATTENDU** l'analyse des soumissions réalisée par messieurs Louis Bouffard, Jocelyn Lamothe et Pierre-Guy Brassard, les notes octroyées aux soumissionnaires par le comité de sélection et l'application de la formule de calcul (facteur K) résultant desdites notes;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie Maintenance Eureka Ltée le contrat d'entretien sanitaire pour l'École Belleau, Gagnon (Lot 1), celle-ci ayant obtenu le prix ajusté le plus bas au montant de 80 892,87 \$, pour un montant réel de 87 971 \$, taxes non incluses, étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les deux années d'option s'établit à 270 971 \$;

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie ML Entretien Multiservices le contrat d'entretien sanitaire pour l'École du Grand-Voilier – des Hirondelles et du St-Laurent (Lot 2), celle-ci ayant obtenu le prix ajusté le plus bas au montant de 72 897,89 \$, pour

CE-14-15-104  
SRTIC

CE-14-15-105  
SRM

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

un montant réel de 80 376 \$, taxes non incluses, étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les deux années d'option s'établit à 250 012 \$;

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie Maintenance Euréka Ltée le contrat d'entretien sanitaire pour l'École du Bac (Lot 3), celle-ci ayant obtenu le prix ajusté le plus bas au montant de 92 694,96 \$, pour un montant réel de 98 797 \$, taxes non incluses, étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les deux années d'option s'établit à 305 797 \$;

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie Derko Ltée le contrat d'entretien sanitaire pour l'École de la Rose-des-Vents (Lot 4), celle-ci ayant obtenu le prix ajusté le plus bas au montant de 62 501,38 \$, pour un montant réel de 68 605,68 \$, taxes non incluses, étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les deux années d'option s'établit à 213 118,48 \$;

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie Atelier de Réadaptation au Travail de Beauce (A.R.T.B.) inc. le contrat d'entretien sanitaire pour l'École Saint-Louis-de-France (Lot 5), celle-ci ayant obtenu le prix ajusté le plus bas au montant de 72 074,90 \$, pour un montant réel de 79 871 \$, taxes non incluses, étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les deux années d'option s'établit à 248 871 \$;

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie Derko Ltée le contrat d'entretien sanitaire pour l'École Notre-Dame (Lot 6), celle-ci ayant obtenu le prix ajusté le plus bas au montant de 43 122,93 \$, pour un montant réel de 47 334,60 \$, taxes non incluses, étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les deux années d'option s'établit à 147 643,86 \$;

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la firme Atelier de Réadaptation au Travail de Beauce (A.R.T.B.) inc. le contrat d'entretien sanitaire pour le Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau (Lot 8), celle-ci ayant obtenu le prix ajusté le plus bas au montant de 87 351,48 \$, pour un montant réel de 96 800 \$, taxes non incluses, étant précisé que la valeur totale du contrat incluant les deux années d'option s'établit à 301 550 \$;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document résultant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CE-14-15-106  
SRM

**2.3 École de l'Étoile - Services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire 2015-2016 – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres sur invitation #INV150506-57 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour les services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire 2015-2016 à l'École de l'Étoile;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 21 mai 2015 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par monsieur Pierre-Guy Brassard;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie GSF Canada inc., le contrat pour les services spécialisés en hygiène et salubrité pour l'entretien sanitaire 2015-2016 à l'École de l'Étoile, pour

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

un montant de 62 700 \$, taxes non incluses, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-14-15-107  
SRM**

**2.4 Services de messagerie et de transport de matériaux et fournitures 2015-2016 – Renouvellement de contrat – Première année d'option**

**ATTENDU** la nécessité de services de messagerie et de transport de matériaux et fournitures pour les établissements de la commission scolaire des Navigateurs;

**ATTENDU** l'appel d'offres public #140505-47 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour des services de messagerie et de transport de matériaux et de fournitures pour l'ensemble du territoire de la commission scolaire;

**ATTENDU** que les documents contractuels prévoient une option de renouvellement pour un maximum de deux années supplémentaires;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de renouveler ledit contrat pour 2015-2016, et ce, en se prévalent de la première année d'option;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs renouvelle le contrat pour les services de messagerie et de transport de matériaux et de fournitures pour l'ensemble du territoire de la commission scolaire à l'entreprise 9129-1013 Québec inc. (Transport F. Dorval), de Québec, au montant de 30,97 \$/heure et d'un montant total estimé à 114 465 \$, taxes non incluses, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-14-15-108  
SRM**

**2.5 Services d'agents de sécurité et de gardiens 2015-2016 – Renouvellement de contrat – Deuxième année d'option**

**ATTENDU** les besoins exprimés par différentes unités administratives de la Commission scolaire des Navigateurs en matière de services d'agents de sécurité et de gardiens;

**ATTENDU** l'appel d'offres #130514-42 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour des services d'agents de sécurité et de gardiens pour l'École Pointe-Lévy et le Centre de formation professionnelle de Lévis, le Centre national de conduite d'engins de chantier et divers mandats pour la commission scolaire;

**ATTENDU** que les documents contractuels prévoient une option de renouvellement pour un maximum de deux années supplémentaires;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de renouveler ledit contrat pour 2015-2016, et ce, en se prévalant de la deuxième année d'option;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs renouvelle le contrat pour des services d'agents de sécurité et de gardiens pour l'École Pointe-Lévy

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

et le Centre de formation professionnelle de Lévis, le Centre national de conduite d'engins de chantier et divers mandats pour la commission scolaire à la firme Agence de Sécurité Acces inc., au montant total estimé à 119 204 \$, taxes non incluses, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-14-15-109  
SRM**

**2.6 Centre de formation en montage de lignes – Achat d'une pelleteuse chargeuse usagée – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres sur invitation INV150429-55 réalisé par le Centre de formation en montage de lignes dans le but d'acquérir une chargeuse pelleteuse usagée pour des besoins de soutien aux activités pédagogiques;

**ATTENDU** le résultat découlant de l'ouverture des soumissions effectuée le 19 mai 2015;

**ATTENDU** la recommandation de la direction du Centre de formation en montage de lignes portée à l'attention des membres du comité exécutif;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie 8348871 Canada inc. - Longus Québec, le contrat pour la fourniture d'une chargeuse pelleteuse usagée de marque Case, modèle 580 SN WT, pour un montant de 79 235 \$, taxes non incluses;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-14-15-110  
SRM**

**2.7 Centre national de conduite d'engins de chantier – Remplacement du réservoir souterrain d'huile usée – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** la demande de soumission par laquelle la Commission scolaire des Navigateurs requérait des offres auprès de trois soumissionnaires pour le remplacement du réservoir souterrain d'huile usée du Centre national de conduite d'engins de chantier;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par monsieur Serge Gagnon;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise GMR inc., le contrat pour le remplacement d'un réservoir souterrain d'huile usée au Centre national de conduite d'engins de chantier, au montant de 58 400 \$, taxes non incluses, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document résultant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**3.0 INFORMATION**

**3.1 Liste des chèques émis**

Du 8 au 25 mai 2015  
Chèques portant les numéros 183718 à 184 843

La liste des chèques émis a été déposée dans l'intranet de la Commission scolaire des Navigateurs avec un accès réservé aux membres du comité exécutif.

**4.0 QUESTIONS DIVERSES**

**4.1 Questions et messages des commissaires**

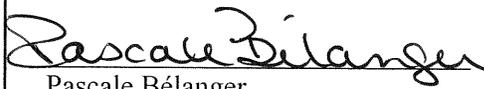
Aucune question

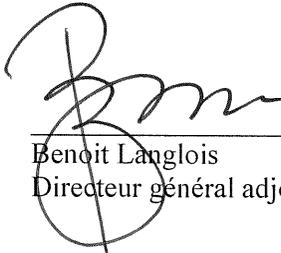
**5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 17 h 58.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

  
Pascale Bélanger  
Vice-présidente

  
Benoît Langlois  
Directeur général adjoint

CE-14-15-111